



FICHE N° 5

Aide aux stages sportifs
départementaux jeunes (-25 ans)

FICHE N°5 : Aide aux stages sportifs départementaux jeunes (-25 ans)

PRÉSENTATION

Cette aide est attribuée afin de :

- Faciliter l'accès au stage pour les jeunes sportifs et diminuer la participation des familles.
- Contribuer à la professionnalisation de l'encadrement des stages sportifs départementaux.

ELIGIBILITE

- Stages réservés aux catégories "jeunes" (moins de 25 ans)
- Plusieurs clubs représentés
- Minimum 2 jours de stage avec les mêmes participants
- Organisation dans le département

MODALITES DE CALCUL DE L'AIDE

Type de stage	Calcul de la subvention			Calcul de la valeur du point	Valeur minimale du point	Valeur maximale du point	Dépenses engagées
Stages sans hébergement	Nb de jeunes	X	1	100 000€/Nb de points cumulés par l'ensemble des comités	4,25 €	5,50 €	50,00%
	Nb d'encadrant EAL/EAD		10				
	Nb d'encadrant non EAL/EAD		14				
Stage avec hébergement	Nb de jeunes	X	2				
	Nb d'encadrant EAL/EAD		10				
	Nb d'encadrant non EAL/EAD		14				

**Coefficient attribué
(sera multiplié par la
valeur du point)**

CONSTITUTION DU DOSSIER

- + Fiche N°5 (Remplir un bilan par stage)
- + Liste des participant pour chaque stage
- + Factures si hébergement

BILAN DE STAGE (Remplir un feuille par stage)

Comité Départemental	
Dates	
Lieu	
Responsable	

Pensez à annexer :
 - la liste des participants
 - Les facture si hébergement

Nombre de participants		Niveau ou catégorie	
Nombre de jours		Nombre de journées stagiaires	

Encadrement			
Nom -Prénom	Qualification + emploi aidé CG ou non	Nombre de jours	Club

Financement			
Dépenses (#)		Recettes	
Hébergement		Participation Familles	
Restauration		Participation Comité	
Transport		Participation Club	
Encadrement		Aide CNDS	
Activité (+)		Aide Conseil Général estimée	
Matériel (+)		Autres aides (+)	
Autres (+)			
Total		Total	